

Compte-rendu #23 - Séance du 26 avril 2022

Commission de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche, des Hôpitaux universitaires, des Sports, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles

1. Question de la députée Alda Greoli (Les Engagés) :

[« Cinq millions d'euros pour soutenir les chercheurs dans l'obtention de fonds européens »](#)

Comme ce fut le cas en 2021, le gouvernement de la FWB vient de libérer 5 millions d'euros pour soutenir les chercheurs et chercheuses dans l'obtention de financements européens. Ce soutien permet de financer du personnel spécialisé au sein des universités et hautes écoles, d'organiser des événements pour inciter les chercheurs et chercheuses à introduire des dossiers, de les libérer de leur charge d'enseignement en vue de la préparation de leur soumission de projet, etc.

Comment ce nouveau budget sera-t-il distribué parmi les différentes institutions et selon ces différents objectifs ? Ces fonds seront-ils dédiés au soutien à la recherche dans le cadre du programme Horizon Europe ? Comment la FWB s'organise-t-elle par rapport à ce programme ? D'autres stratégies sont-elles prévues pour informer et accompagner les parties concernées afin de tirer le meilleur parti des financements disponibles ?

Réponse de Mme Valérie Glatigny, ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles :

« Le 1^{er} avril 2021, **le gouvernement a décidé de mettre sur pied un projet pilote d'une durée maximale de trois ans afin de tester les critères de financement proposés.** En effet, si le but est de lier une partie de ce financement aux résultats obtenus au niveau européen, il aurait été discriminant d'appliquer directement cette règle pour les plus petites structures qui n'ont pas pu investir dans ce type de soutien au préalable.

Aussi, durant la période du projet pilote, le financement est réparti comme suit : chaque université a droit à un maximum de 100.000€ pour engager un équivalent temps plein (ETP) qui animera sa cellule "Europe". L'ensemble des 19 hautes écoles a décidé de confier la gestion de leur cellule "Europe" à SynHERA, ASBL créée dans le but de fédérer et promouvoir la recherche issue des hautes écoles. Celle-ci dispose dès lors d'un budget maximal de 150.000€



pour engager deux ETP. Par ailleurs, un budget de fonctionnement de 192.857€ a été prévu pour la cellule "Europe" des autres écoles, le reste de la somme disponible étant réparti entre les universités selon la clé utilisée pour le financement des actions collectives de recherche.

Les sommes n'ont été disponibles qu'en juillet 2021, ce qui nous laisse peu de recul. Cependant, **une première évaluation menée fin 2021 met en évidence un impact net sur le nombre de demandes déposées par nos chercheurs au niveau européen.** La prochaine évaluation aura lieu fin 2022. [...]

Le Fonds de la recherche scientifique (FNRS) gère le NCP [*National Contact Point*] de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour informer des différents appels tous les chercheurs et secondar les cellules "Europe". Ce travail se fait en collaboration avec les NCPs wallons et bruxellois, de manière à couvrir l'ensemble des axes et piliers de ce programme européen. **Si ce dispositif n'est pas géré par l'ARES, tous ces acteurs travaillent bien de concert pour créer un maximum de synergies et bien positionner nos chercheurs dans la quête de budgets européens.** Je tiens par ailleurs à attirer l'attention sur le fait que si le budget de la division organique 45 (DO 45) consacrée à la recherche scientifique s'élève bien à 205 millions d'euros en 2022, **il ne faut pas perdre de vue qu'environ 25 % de la dotation des universités est consacrée à la recherche. On atteint alors près de 400 millions d'euros consacrés à la recherche en Fédération Wallonie-Bruxelles.** »

Source au Parlement de la FWB : <http://archive.pfwb.be/1000000020d1025>



www.observatoire.frs-fnrs.be



www.facebook.com/observatoireFNRS



<https://twitter.com/ObsFNRS>

Ce compte-rendu se veut uniquement le relai et la synthèse des échanges entre les parlementaires et les membres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques ne prend en aucun cas position sur les éléments présentés dans ces discussions.